

BBCA lance les Grands Prix de l'immobilier bas carbone

L'Association pour le développement du Bâtiment Bas Carbone (BBCA) fondée en 2015 et qui œuvre à la décarbonation du bâtiment, de l'immobilier et de la ville, en France et en Europe entend ainsi mettre en lumière chaque année les réalisations bas carbone les plus remarquables.

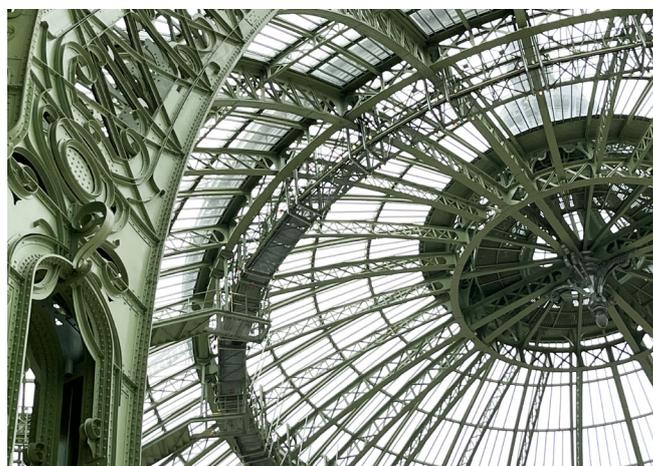
Paris, le 13 mai 2025. Les Grands Prix BBCA de l'immobilier bas carbone seront décernés le 4 septembre 2025 lors de la remise des Trophées BBCA, dont ils forment une nouvelle catégorie, aux côtés des Palmarès BBCA des maîtres d'ouvrage. Cette cérémonie se déroulera à l'occasion du Salon de l'immobilier bas carbone (SIBCA) qui se tiendra du 3 au 5 septembre 2025 au Grand Palais à Paris.

Quatre catégories d'actifs sont concernées : des bâtiments tertiaires livrés, neufs ou rénovés ; des bâtiments résidentiels collectifs livrés, neufs ou rénovés ; des bâtiments en exploitation (Best in class) ; des opérations d'aménagement urbain. Pour concourir, les opérations devront avoir reçu le label BBCA au stade indiqué après janvier 2023 (inclus).

Un Grand prix sera décerné par catégorie ainsi que d'éventuels « coups de cœur » à la discrétion du jury. Ce dernier est constitué principalement des membres du Conseil d'administration BBCA et de jurés invités par le Président de BBCA. Le jury se tiendra début juillet.

Le dossier de candidature pour les Grands Prix BBCA 2025 de l'immobilier bas carbone est à télécharger sur le site <https://www.batimentbascarbone.org/grands-prix/>.

Dossier à renvoyer au plus tard le 27 juin 2025 par email à trophees@batimentbascarbone.org.



« L'association a ouvert la voie de la décarbonation de l'immobilier depuis 2015. L'engouement du marché pour son label d'excellence bas carbone est très large, avec plus de 700 opérations en cours d'instruction ou déjà labellisés, représentant 4.6 millions de m². Avec les Grands Prix BBCA, nous mettrons en lumière les opérations immobilières remarquables, une nouvelle opportunité pour donner à voir les pépites du secteur, sources d'inspiration pour toute la profession. »

Stanislas POTTIER
Président de BBCA



À propos de l'association BBCA

Fondée en 2015, l'Association pour le développement du Bâtiment Bas Carbone (BBCA) œuvre pour le climat à la décarbonation du bâtiment et de l'immobilier en France et en Europe. Elle est reconnue d'intérêt général pour son rôle dans la protection de l'environnement et ses membres, plus d'une centaine, sont des acteurs majeurs du secteur, pionniers de l'industrie immobilière bas carbone (aménageurs, promoteurs, architectes, bureaux d'études, constructeurs, et investisseurs). Depuis 2016, BBCA a déployé un portefeuille de méthodes et labels qui sont des outils de mesure de l'empreinte carbone des actifs immobiliers sur tout leur cycle de vie, identifiant les bonnes pratiques et leviers de performance pour la conduite d'opérations bas carbone avec la valorisation de trois seuils (standard, performance, excellence). Ces méthodes couvrent tous les stades de vie des opérations (Neuf, Rénovation, Exploitation), les différents types de bâtiments (Bureau, Résidentiel collectif, Hôtel, Commerce (bientôt en 2025)) ainsi que le quartier en France. Le label BBCA est devenu une référence avec près de 700 opérations engagées ou déjà labellisées en France pour 4,6 millions de m².

BBCA est à l'initiative et co-organisateur du premier Salon de l'Immobilier Bas Carbone - Sibca dont la 4ème édition aura lieu au Grand palais à Paris en septembre prochain. Sur le plan européen, BBCA coordonne le développement de la Low Carbon Building Initiative, initiative qui vise à accélérer la transformation bas carbone du secteur immobilier en Europe.